CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E117271** **VALABLE JUSQU'AU** **27/05/2027**

ÉDITÉ LE 20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/01/2005

Raison sociale : SARL TOUBERT

Forme juridique : SARL

Capital : 9 000

RUE DELAI LOU PONT
15250 MARMANHAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AURILLAC 2005B00003

Siret : 480 296 961 00018

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 83 04061

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 09347965 / 301254800016

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 09347965 / 301254800016

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 04 71 47 30 32 **Fax :** 04 71 47 30 32

Portable : 06 40 30 21 59

Responsabilité légale :
GIBERT ERIC CO-GÉRANT / LAFON PATRICE CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sarltoubert@orange.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 214 028 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	2	24/09/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur	2	28/05/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 20/10/2026 08:50

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.